



DIRIGEANTES ET TERRITOIRES

UN RÉSEAU FONDÉ SUR L'ENTRAIDE ET OEUVRANT POUR LA PARITÉ

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Adhérer à DIRIGEANTES ET TERRITOIRES est un acte volontaire qui donne lieu à des obligations. En tant que **membre, je m'engage à mettre au service de l'association et de ses membres, mes compétences, ma motivation et mon intégrité.**

Cette charte, entre conscience individuelle et éthique collective, vise à formaliser cet engagement, que je porte individuellement, mais aussi, collectivement dans l'association, **autour d'enjeux partagés et de valeurs communes.**

LES OBJECTIFS

DIRIGEANTES ET TERRITOIRES poursuit deux principaux objectifs :

- Proposer aux dirigeantes territoriales **un lieu d'échange d'expériences et de bonnes pratiques professionnelles**, pour faciliter et encourager leur action quotidienne et leur évolution professionnelle ;
- **Porter la voix des dirigeantes territoriales et valoriser leurs actions** pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes et **aller à terme vers une parité plus spontanée** et plus juste.

LE PUBLIC

DIRIGEANTES ET TERRITOIRES s'adresse à toutes celles qui occupent des responsabilités dans le secteur (para)public, qui ont consacré la majeure partie de leur carrière à le faire ou qu'elles l'envisagent pour l'avenir, dirigeantes dans l'administration, dans des emplois fonctionnels ou collaboratrices de cabinet, quelle que soit la strate de leur collectivité (communes, départements, régions, territoires, métropoles), ou dirigeantes dans des associations, des SEM, SEMOP, SPL ou tout autre établissement (para)public. Le service de l'intérêt général au niveau local est le dénominateur commun de leurs missions.

Les dirigeantes peuvent être engagées dans d'autres associations ou réseaux. DIRIGEANTES ET TERRITOIRES est un réseau apolitique, riche des personnalités et des expériences de celles qui le composent.

LES VALEURS

Les principes de la République et ceux du service public, la déontologie, l'entraide, la solidarité, l'altruisme, l'honnêteté, la transparence, la bienveillance, la positivité, le respect, l'ouverture d'esprit sont autant de valeurs qui animeront l'association et guideront son action.

Le non-respect des principes de confidentialité et de déontologie, ainsi que des pratiques non conformes à l'esprit des valeurs suscitées, entraînera l'exclusion.

ADHESION

Je m'engage à m'acquitter du montant annuel de ma cotisation.



LE RESPECT

Le respect est la valeur fondatrice de l'association. Le respect se décline dans tous les points de cette charte et doit se concrétiser dans mes paroles et mes actes en toutes circonstances :

- Respect des personnes et des engagements ;
- **Respect des valeurs portées par l'association et de la ligne fixée par l'association,**
- Respect de la confidentialité, quand elle est attendue.

L'EXEMPLARITE

Je dois me montrer irréprochable dans son comportement, véhiculer en permanence une image positive de l'association et incarner les valeurs qu'elle promeut. Pour cela, je respecte la loi, j'agis dans mes fonctions et je m'exprime avec la responsabilité et la dignité inhérentes à mon rôle de membre, que ce soit dans mes écrits, de vive voix ou sur les réseaux sociaux.

LA LOYAUTE ET L'INTEGRITE

La recherche permanente de l'intérêt du groupe doit guider mon action.

- L'aval du bureau associatif est préalablement requis à toute initiative engageant l'association et je ne me positionne pas comme un porte-parole de l'association si cela n'a pas été convenu collectivement ;
- Je n'accepte aucune contrepartie à mes actions dans le cadre de l'association ;
- J'alerte immédiatement la Présidente de l'association en cas de conflit entre membres comme je l'informe de tout risque judiciaire potentiel.

LA PROXIMITE ET LA DISPONIBILITE

Je dois être attentive et disponible, au service des autres membres.

- Je montre mon attachement à l'association et à ses valeurs.
- Je ne porte pas de jugement sur les propositions faites par les autres membres ;
- **Je m'engage à m'investir autant que possible dans les actions de l'association.**

LA TRANSPARENCE

- **Je reste dans mon rôle de membre en laissant la Présidente et le bureau donner les orientations et le calendrier des actions ;**
- J'informe et requiers l'aval de la Présidente pour toute rencontre au nom de l'association comme je l'informe en cas de problème.

LA COMMUNICATION ET LA COOPERATION

Pour parvenir à la meilleure efficacité, garantir la cohérence des actions associatives, et inspirer la confiance, **je développe le partage d'informations, de solidarité et de confiance avec les membres.** Pour cela :

- Je facilite la circulation de l'information ;
- J'apporte mon soutien aux autres membres lors de situations difficiles ;
- J'apporte des propositions et communique les éléments utiles aux membres.

VALORISATION DE L'ACTION DE L'ASSOCIATION

Je m'engage à participer aux actions qui valorisent l'action de l'association.

Je soussigné(e) :
Lu et approuvé
À :
Le :